Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

St Martin d'Hères, le 27 avril 2007

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la mer

service
technique des
Remontées
mécaniques
et des Transports
guidés

STRMTG
ISO 9001
DNV
SYSTEME QUALITE CERTIFIE

ATTESTATION DE CONFORMITE

AU REFERENTIEL TECHNIQUE RELATIF A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DE CYCLO-DRAISINES

N° 2007 / CD - 004

Au vu du procès verbal des essais réalisés le 19 mars 2003 à Allanches, et à la visite effectuée le 20 juin 2006, par MM. CHARLES Jérôme chargé de la division des métros et chemins de fer locaux du STRMTG et HRAICHI Nabil chargé d'affaires de la division des métros et chemins de fer locaux du STRM3TG, en présence de M.FAIVRE Christophe chargé d'affaires du BIRMTG Massif Central.

Le directeur du STRMTG atteste que le produit visé ci-dessous est conforme aux dispositions du cahier des charges pour la conception et la construction de cyclo-draisines contenu au chapitre 1 du référentiel technique relatif à la construction et l'exploitation de cyclo-draisines publié le 4 mars 2004.

Produit	**Vélo-Rail Cerisier**
Constructeur	**SARL Georges Cerisier** Pars Industriel du Maréchat 3 rue Michel Servet 63200 Riom

Compte tenu des performances de freinage rappelées au procès verbal susvisé, le présent matériel est classé dans la catégorie d'utilisation CD 1, telle que définie par le chapitre 12 – Distance de sécurité du référentiel précité.

Toute modification des organes de sécurité du produit par le constructeur doit être signalée au STRMTG qui, le cas échéant, pourra réviser la présente attestation.

Toute utilisation dans des conditions d'exploitation non conformes aux dispositions du référentiel ou toute modification des organes de sécurité dudit matériel à l'initiative de l'exploitant du réseau (hors réseau ferré national), engage la responsabilité de ce dernier.

Toute vente ou cession du produit ci-dessous référencé devra être accompagnée de la délivrance d'une copie de la présente attestation.

Pour le directeur du STRMTG,
Jérôme CHARLES,
responsable de la division métros
et chemins de fer locaux

Signé

P.J. : PV de contrôle ; descriptif technique du « Vélo-Rail Cerisier » ;

Domaine Universitaire
1461 rue de la Piscine
38400 St Martin d'Hères
téléphone :
04 76 63 78 78
télécopie :
04 76 42 39 33
mél. strmtg
@equipement.gouv.fr